

La réforme des retraites : L'arnaque aussi pour les assfam !

un système de retraite fait pour que nos pensions baissent !

Aujourd'hui, nous dépendons du régime général. Le calcul de notre pension est donc basé sur les 25 meilleures années de salaires et nous pouvons partir à la retraite dès 62 ans. Par contre, pour en bénéficier à taux plein il nous faut avoir cotisé 42 années. Il est donc déjà très difficile d'obtenir une retraite complète et devons souvent faire du rabe !

Cependant, le système actuel nous permet, à l'avance, de savoir quel sera le montant de notre pension.

Demain, dans le cas où on se laisse faire,
avec la réforme que nous prépare le gouvernement, le montant de nos retraites va fortement baisser !

Pourquoi ?

→ Parce que dans sa réforme, le gouvernement instaure « une règle d'or » qui limitera à 14% maximum la part du PIB consacrée aux retraites. Cela veut dire que quelque soit le nombre de retraités, l'enveloppe globale sera limitée. Compte tenu de l'augmentation de l'espérance de vie... on sait ce que cela va impliquer !

→ Aussi parce qu'avec le système à points, le gouvernement pourra décider chaque année de modifier la valeur de ce point et ainsi baisser le montant des pensions. Ce ne sera qu'au moment où nous déciderons de faire valoir notre droit à la retraite que nous en connaissons le montant.

Le système à point est contributif,
« 1€ cotisé donne les mêmes droits », c'est :
à belle carrière, bonne retraite;

à mauvaise carrière...

**C'est la vision du monde de Macron,
qui sépare « celles et ceux qui ont réussi
de celles et ceux qui ne sont rien ».**

**La réforme des retraites, c'est :
Je vais devoir travailler
plus longtemps et plus vieux
pour gagner moins !**



L'individualisation contre les solidarités

Notre système de retraite actuel, en dépit des lourdes modifications de ces dernières années imposées par les gouvernements successifs qui sont venues fortement le détériorer, s'appuie toujours sur des mécanismes de solidarité entre salariéEs et intergénérationnel.

Le système de retraite par points voulu par Macron s'appuie sur une individualisation en rendant chaque salariéE responsable de son sort. Pour celles et ceux dont la carrière est chaotique, le système actuel basé sur la solidarité permet de limiter les pensions au rabais. Demain, si la réforme passe, chaque seconde non travaillée sera de la retraite en moins.

Le projet de réforme du gouvernement ;
c'est la fin de ces principes de solidarité !



une réforme qui aggrave la condition des femmes !

Dans son projet, le gouvernement nous vante universalité et égalité. Il ment !

Aujourd'hui la retraite des femmes est déjà en moyenne inférieure de 62% à celle des hommes.

Pourquoi ?

→ les carrières les plus hachées et incomplètes sont celles des femmes

→ 90% des temps partiels sont pris par des femmes



- 80% des agent.es à temps non-complet sont des femmes
- Le congé parental est assuré essentiellement par les femmes
- Les filières les moins rémunérées sont celles des femmes
- En moyenne 200 euros de moins sur le salaire des femmes

Le projet de réforme de Macron ne prévoit rien pour régler ces inégalités !
Au contraire,

la situation va s'aggraver pour nous, assistantes familiales du Département du Nord.

Parce que nous sommes à 98% des femmes... Parce que nous sommes sous payées... Parce que nous occupons un emploi précaire dans la fonction publique... Parce que nous avons eu une carrière interrompue (arrêts maternité, parentaux, périodes d'attentes sans avoir d'enfant confié, périodes de chômage, etc.)... Le système de retraite par points prendra en compte l'ensemble de notre vie professionnelle et donc aussi les moments de « creux ».

→ Nous aurons donc des pensions fortement rabotées !

« La retraite », le nouveau pactole pour les assurances privées !

La baisse planifiée du montant de notre pension, l'impossibilité d'en prévoir le montant, la nécessité de travailler plus longtemps, même en mauvaise santé, pour percevoir un montant acceptable, amèneront inévitablement les agents et tous les salariés à se tourner massivement vers les assurances complémentaires et privées dès le début de la carrière.

- Ces nouvelles charges obligatoires amputeront d'autant notre niveau de vie tout au long de la vie professionnelle.

- Tous ceux d'entre nous qui ne seront pas en capacité de cotiser davantage seront voués à une pauvreté certaine.

La privatisation de la protection sociale : un pactole pour les assureurs, un boom des inégalités et de la pauvreté assuré.

La supercherie du libre choix

Selon le gouvernement, « l'âge pivot » fixé à 64 ans (avant il y aura des malus après des bonus) donnerait la liberté aux salariés de choisir de travailler plus s'ils en ont envie ! De qui se moque-t-on ?

- Le système qui mécaniquement fera baisser drastiquement le montant des pensions, nous obligera toutes et tous à travailler bien au-delà de 62 ans.

- 64 ans c'est au-delà de l'espérance de vie en bonne santé ! C'est au moment du départ à la retraite que statistiquement les pépins de santé surviendront ! C'est ça le progrès ?

- Et pour beaucoup d'entre nous, les difficultés, l'inaptitude, l'épuisement, la plupart liées à la pénibilité de notre métier, interviennent bien avant. Que se passera-t-il alors de 62 à 64 ans ?

Pour Macron, la liberté n'est réservée qu'à quelques uns !!



Je me bats pour ma retraite, celle de mes enfants.

Je vais manifester le jeudi 5 décembre

14h30 - Porte de Paris à Lille

